

Liminaire **F.O. DGFIP** – GT Accueil « pluriel » du 19/01/2015

Monsieur le Directeur Général,

En préambule, permettez-nous de nous interroger sur l'utilité de ce groupe de travail, compte tenu du message mis en ligne jeudi dernier sur Ulysse. Que dit ce message ? Qu'une concertation nationale sur la stratégie numérique de la France est lancée sous l'égide du Conseil national du numérique. Dans ce cadre, vous affirmez que la DGFIP y trouvera sa place et vous actez d'ores et déjà des éléments soumis au débat dans ce GT.

Les discussions avec les OS ne servent-elles qu'à cautionner le schéma d'organisation futur ?

Malgré tout, vous nous réunissez ce jour sur un des trois thèmes dévoilés lors de la réunion RGME du 15 décembre 2014. Les documents de travail que vous nous proposez aujourd'hui confortent **F.O.-DGFIP** dans l'appréciation que nous avons eu de cette réunion, malgré les propos rassurants que vous aviez tenu.

De plus, le calendrier très contraint des GT sur ces trois thèmes nous amènent à penser que, contrairement à vos propos du 15 décembre, le temps est compté.

Toutes les propositions qui nous sont soumises aujourd'hui relèvent à l'évidence d'une marche forcée vers des réductions d'emploi. Par ailleurs, leur concomitance avec la réduction de l'offre de service en matière d'accueil physique du public génère de fortes inquiétudes sur la pérennité de notre réseau.

En outre, la disparition programmée de la quasi-totalité des postes comptables C4 alimente toutes les supputations en matière de mobilité forcée.

Pour **F.O.-DGFIP**, et sans revenir sur de dramatiques événements récents, les intentions affichées de la DGFIP vont à rebours d'une présence nécessaire de tous les services de l'Etat au plus près du citoyen ; seul rempart contre le délitement des valeurs républicaines de liberté, d'égalité, de fraternité et de laïcité. Vous nous permettrez de considérer que l'organisation administrative d'autres pays qui vous servent manifestement de référence n'est pas adaptée aux besoins du citoyen français. Cerise sur le gâteau : la référence à Singapour, paradis fiscal et dictature, et, de surcroît pays dans lequel l'activité syndicale est proscrite, nous semble relever de la provocation.

Vous l'avez compris, pour **F.O.-DGFIP**, la RGME constitue un outil de suppression massive des emplois et des services dans la sphère Etat.

Ce GT nous permet de revenir sur les supposés gains de productivité liés à la montée en charge des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et concourant ainsi à ce vous appelez l'accueil « pluriel ».

**F.O.-DGFIP** revendique donc de quantifier en toute objectivité la réalité des gains de productivité. Ces gains de productivité sur les missions DGFIP ont existé par le passé et existeront sans doute encore en lien avec les évolutions technologiques. **F.O.-DGFIP** ne revendique pas le retour à la plume, mais seul un véritable outil de recensement des tâches permettrait d'évaluer les besoins des missions de la DGFIP qui ont toutes leur utilité sociale et économique. Cet outil, à condition qu'il soit fiable et suivi d'effets positifs sur les moyens, permettrait en plus, selon nous, de restaurer la confiance perdue de nos collègues envers leur administration.

Nous avons demandé, lors de la réunion RGME du 15 décembre dernier, que soit restauré le CTR annuel sur l'état des services. Il nous permettait, en effet, d'intervenir sur l'ensemble des missions des services et pas seulement sur les sujets inscrits à l'ordre du jour de l'agenda social.

Refuser la tenue de ce CTR, c'est participer à cette ode bien connue du « Moins d'Etat, toujours moins d'Etat » qui est le leitmotiv subi par les agents de l'Etat depuis de trop longues années, à tel point que c'est leur légitimité à agir qui s'en trouve entamée.

Dans le livre de Jean-Claude Mailly sur le service public qui vous a été adressé par notre Secrétaire Générale, il y est clairement affirmé et démontré que « le service public n'est pas qu'un ensemble de prestations pour des usagers, c'est ce qui fonde la République. L'imprégnation de la logique marchande dans la gestion du service public, les suppressions de missions et d'implantations pénalisent non seulement les agents mais l'ensemble des usagers et des citoyens. Toute réforme sensée doit partir d'une réaffirmation des valeurs républicaines afin de pouvoir prendre les décisions les mieux à même de les respecter – ce que les pouvoirs publics ont refusé de faire depuis des années.»

L'ouvrage se termine par ces mots que nous soumettons à votre réflexion Monsieur le Directeur Général : « La République ne doit pas se dissoudre dans le marché. C'est aussi une question de démocratie.»